

MAÎTRISER LE RISQUE AMIANTE LORS DE LA PHASE TRAVAUX

De la réalisation des travaux jusqu'à la gestion des matières dangereuses

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : MTC99

Objectifs de la formation

- Maîtriser les règles du repérage de l'amiante, les conditions de bonne réalisation d'un diagnostic avant démolition / travaux
- Savoir lire un rapport de repérage et décrypter les erreurs possibles
- Comprendre les règles de prévention des risques d'exposition et de protection des travailleurs

Animée par

- BRASSENS François
Consultant et Président de la société,
FB CONSEILS

Public concernés

- Responsable d'opération, conducteurs d'opération, responsable de chantier, chef de chantier

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux

Respecter les règles en matière de repérage de l'amiante avant travaux / démolition

- Connaître et utiliser la norme : Arrêté Amiante du 25 juillet 2016
- Comment analyser le rapport, décrypter les failles, les erreurs
- L'obligation de formation des travailleurs concernés

Maîtriser la réalisation des travaux de retrait d'amiante

- Connaître les bonnes pratiques en matière de travaux de retrait : Processus et niveaux d'empoussièrement, élaborer et mettre en œuvre le plan de retrait, connaître les différentes techniques de retrait, points d'arrêt et de contrôle
- Maîtriser les techniques de métrologie : stratégie d'échantillonnage et application du guide GA X 46.033
- Effectuer l'examen visuel adapté : application de la norme NF X 46.021

participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 995,00 €HT

- Comment éviter les surcoûts financiers

Interventions sur des matériaux, des équipements et des matériels

- Comment appréhender ses interventions : limiter les expositions, instructions DGT
- Élaborer et mettre en œuvre le mode opératoire

Garantir la bonne gestion des déchets

- Comprendre le cadre réglementaire
- Distinguer la nature des déchets contenant de l'amiante
- Respecter la réglementation de la gestion du transport jusqu'à l'élimination/valorisation des déchets
- Définir la responsabilité des intervenants dans le processus de gestion des déchets contenant de l'amiante

Études de cas / Mise en pratique

- Évaluation des risques et travaux relevant de la sous-section 3
- Évaluation des risques et travaux relevant de la sous-section 4